



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Montérégie

L'Union des producteurs agricoles

Bassin versant du ruisseau Séraphin-Choquette

Bilan annuel 2023

Avril 2024

Table des matières

| | |
|--|----|
| Remerciements aux partenaires | 2 |
| Présentation du projet | 3 |
| Mot du président du syndicat local | 4 |
| Les producteurs du territoire se mobilisent pour la santé des sols | 5 |
| Retour sur l'atelier portant sur les systèmes de contrôle de la nappe phréatique | 6 |
| Dépistage des ennemis des cultures : le ver fil-de-fer | 8 |
| La rivière Richelieu, un joyau à protéger | 10 |

Remerciements aux partenaires financiers et collaborateurs

La Fédération de l'UPA de la Montérégie est fière de mener ce projet d'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin versant du ruisseau Séraphin-Choquette, projet qui ne pourrait exister sans l'appui de tous nos partenaires financiers et collaborateurs. Nous tenons surtout à souligner la participation des producteurs de la région, tant pour les actions concrètes qu'ils réalisent au bénéfice de la collectivité que pour leurs idées et leur ouverture à l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques.

Merci à nos partenaires!

Partenaire financier principal



Autres partenaires



Présentation du projet

Forte de son expérience dans les approches par bassin versant, l'UPA Montérégie se réjouit de poursuivre ses efforts dans le projet collectif du bassin du ruisseau Séraphin-Choquette. Rappelons que cette initiative contribue à l'atteinte des objectifs du plan de rétablissement du chevalier cuivré, une espèce menacée endémique au Québec.

Le projet par bassin versant du ruisseau Séraphin-Choquette se veut une approche globale qui encourage la collaboration entre les intervenants du milieu - notamment les clubs-conseils en agroenvironnement, la MRC, et l'organisme de bassin versant local - sans oublier la contribution inestimable des productrices et producteurs agricoles du bassin, qui sont au cœur des décisions.



Catherine Lussier se joint à l'équipe de projet à titre de conseillère en agroenvironnement. En tant qu'agronome, son rôle est d'arrimer les objectifs agronomiques du plan d'action avec les actions réalisées sur le terrain.

Catherine Lussier, agr., M. Sc.

Conseillère en agroenvironnement, Fédération de l'UPA de la Montérégie

450 679-0530, poste 5219 | clussier@upa.qc.ca



Mot du président du syndicat local

Par : **Sébastien Robert**, président du Syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu

Producteurs et productrices du Haut-Richelieu,

Nous entamons la troisième année du projet collectif agricole dans le bassin versant du ruisseau Séraphin-Choquette. Je réitère l'importance capitale de l'engagement et la mobilisation des producteurs du territoire de la Séraphin-Choquette tant pour les actions posées sur le terrain que leur participation et contribution lors des activités proposées par l'UPA Montérégie et le Port de Montréal.

Avant l'implantation du projet, les producteurs du bassin mettaient déjà en place certaines pratiques agricoles reconnues pour être bénéfiques à la qualité de l'eau. Notons que près de la moitié des producteurs faisaient déjà l'implantation d'une culture de couverture à la dérobée afin de limiter les sols à nu durant l'hiver. Également, la grande majorité des producteurs qui ont jusqu'ici adhéré au projet pratiquent le travail réduit des sols et laissent des résidus de culture au sol à l'automne. De plus, l'ouverture dont font preuve les producteurs démontre leur intention de poursuivre l'implantation des pratiques agroenvironnementales durables pour améliorer la qualité des sols et de l'eau.

À cet effet, à l'automne 2023, la moitié des producteurs et productrices agricoles du bassin versant ont accueilli l'agronome Sylvie Thibaudeau afin d'en apprendre

davantage sur les pratiques de conservation des sols et les cultures de couverture. Pour ma part, j'ai adoré échanger sur mes expériences en cultures de couverture avec Mme Thibodeau (coauteure du *Guide des cultures de couverture en grandes cultures*). Extrêmement enrichissant!

Même si l'on souhaite que le projet persiste au-delà de 2026, j'encourage tous les producteurs à bénéficier des initiatives que pilote la Fédération de l'UPA de la Montérégie. C'est une occasion unique de se faire accompagner vers l'adoption de pratiques bénéfiques par le suivi agronomique et le partage de connaissances entre producteurs.

En tant que producteurs, on demande souvent aux autorités de nous appuyer financièrement pour la mise en place d'aménagements ou de pratiques bénéfiques en lien avec l'environnement sur nos fermes. Le projet porté par l'UPA Montérégie dans le bassin versant de la Séraphin-Choquette répond à cette demande. Je vous invite tous à tirer avantage de cette opportunité.

L'amélioration commune de nos pratiques agira assurément de moteur de changement, entraînant tous les riverains à faire leur part pour la qualité de l'eau!



Les producteurs du territoire se mobilisent pour la santé des sols

En 2023, les productrices et producteurs agricoles situés sur le territoire du bassin versant du ruisseau Séraphin-Choquette ont montré un grand intérêt à recevoir sur leur ferme Sylvie Thibaudeau, agronome et conseillère au club agroenvironnemental du bassin La Guerre et chez Terre à Terre agronomes conseils. Madame Thibaudeau est reconnue pour son expertise en santé des sols, elle est d'ailleurs coauteure du *Guide des cultures de couverture en grandes cultures*.

Cette initiative du projet du bassin versant du ruisseau Séraphin-Choquette avait pour objectif de parfaire les connaissances des productrices et producteurs sur les pratiques bénéfiques touchant la santé des sols. Madame Thibaudeau aborde, entre autres, les bénéfices associés aux mélanges de cultures intercalaires et à la dérobée sur la santé des sols, et discute de la façon de les intégrer à la rotation de cultures qui est propre à chacune des entreprises agricoles. Parmi les bénéfices, notons notamment leurs effets favorables sur l'activité microbologique du sol, la capacité structurante de certaines racines et la lutte contre les mauvaises herbes. L'activité

s'est déroulée sur deux jours, soit le 23 novembre et le 1^{er} décembre 2023. Au total, ce sont 6 entreprises agricoles qui ont accueilli l'agronome sur leur ferme pour une rencontre personnalisée.

Ces rencontres ont permis aux productrices et producteurs de discuter de pratiques qui leur seront rentables par l'amélioration de la santé des sols sur leur ferme, mais qui auront aussi un impact direct sur la qualité de l'eau du ruisseau Séraphin Choquette. La mise en place de nouvelles pratiques qui auront pour effet d'augmenter la superficie de terres couvertes durant l'hiver, réduira du même coup les pertes de sédiments par ruissellement.

À l'issue de ces rencontres, les productrices et producteurs consultés ont pu cibler des pratiques culturales qu'ils peuvent optimiser, et débiter la réflexion sur de nouvelles pratiques qui pourraient être mises en place pour les saisons à venir. Enfin, les participants ont tous reçu un compte-rendu afin de pouvoir poursuivre leur réflexion sur les principaux concepts agronomiques discutés lors de la rencontre.



Le Port de Montréal, partenaire engagé : retour sur l'atelier portant sur les systèmes de contrôle de la nappe phréatique

Par : l'Administration portuaire de Montréal

À titre de partenaire financier principal du programme d'intervention du bassin versant Séraphin-Choquette, l'Administration portuaire de Montréal (APM) cherche à être informée en continu des perspectives et des progrès du programme. Plus encore : nous souhaitons assurer une présence à diverses activités prévues dans le cadre du projet de façon à mieux connaître la réalité des productrices et des producteurs agricoles – celles et ceux qui sont au cœur de l'initiative.

C'est ainsi que Julie Bastien, cheffe Environnement (plans de compensation) à l'APM, a participé le 14 décembre dernier à l'atelier sur le système de contrôle de la nappe phréatique en présence de 14 productrices et producteurs. « Pour l'APM, c'est primordial de nous impliquer concrètement dans les activités du projet, au-delà du soutien financier », mentionne Madame Bastien. « Le contact avec les productrices et producteurs agricoles est

enrichissant pour moi, puisque cela me permet de saisir quels sont les freins et les opportunités entourant les solutions proposées. Cela envoie aussi un signal fort quant à la volonté du Port de Montréal que le programme soit une réussite : on est là, à vos côtés. »

L'atelier de décembre découlait d'une première rencontre en 2022, pendant laquelle des productrices et producteurs agricoles ont été rencontrés pour permettre aux coordonnateurs du projet à l'UPA de mieux comprendre leurs besoins et leurs enjeux sur le territoire. Plusieurs ont souhaité vouloir s'informer davantage sur le système de contrôle de la nappe phréatique, en lien avec les études d'hydrogéomorphologie qui ont été effectuées dans le cadre du projet.

Lors de l'atelier, il a été précisé que le contrôle de nappe permet de faire des gains de rendement



en période estivale et en période de sécheresse. Ce système génère également des bénéfices sur le plan environnemental à l'automne, en améliorant la qualité de l'eau. Les outils facilitant l'adaptation et la résilience des entreprises agricoles seront de plus en plus pertinents dans une optique de changements climatiques où des conditions extrêmes devront être gérées par les productrices et producteurs agricoles.

Trois intervenants ont été invités à aborder les éléments clés d'un tel système. Julien Bouchard, ingénieur du Groupe PleineTerre, a présenté les facteurs inhérents à un système de drainage efficace. Ensuite, Évelyne Mousseau, agronome au Groupe ProConseil, a enchaîné en couvrant les bienfaits du système de contrôle de nappe; elle a développé une expertise pour le système de contrôle de la nappe phréatique dans le cadre de ses recherches et nombreux essais à la ferme, avec sept fermes impliquées en Montérégie. Finalement, Louis R. Joyal, producteur agricole et propriétaire de la ferme Genlouis, située à Yamaska est venu enrichir la présentation

d'Évelyne Mousseau en y ajoutant un aspect terrain : il exploite des terres équipées de ce système depuis près de 30 ans. M. Joyal a même apporté avec lui à la rencontre une unité de contrôle de la nappe (contrôleur).

« Le succès du programme d'intervention du bassin versant Séraphin-Choquette va reposer sur le partage des connaissances et l'engagement des participants. Cet atelier a rempli ces deux objectifs. Il s'agit certainement d'une avenue qui méritera d'être explorée pour appuyer les grandes orientations du programme », ajoute Madame Bastien.

Rappelons que le programme s'inscrit dans le cadre du projet d'expansion des activités du Port de Montréal à Contrecoeur, pour lequel l'APM s'est engagée à mettre en place un plan visant à atténuer les effets environnementaux du projet. L'APM appuie ainsi les gestes visant à favoriser un habitat propice à la pérennité et au développement du chevalier cuivré, dans le contexte où la rivière Richelieu est le seul endroit connu où cette espèce de poisson se reproduit.



Si vous souhaitez voir ou revoir les conférences de Messieurs Julien Bouchard, ing, et Louis R. Joyal et celle de Madame Eveline Mousseau, agr., lors de cet atelier, consulter le monteregie.upa.qc.ca/producteur/agroenvironnement/bassin-versant-seraphin-choquette



Dépistage des ennemis des cultures : le ver fil-de-fer

Les larves de taupins, mieux connus sous le nom de vers fil-de-fer (VFF), sont des ravageurs des semis pouvant causer des dommages plus ou moins importants selon l'espèce. En effet, tous les VFF ne sont pas nés égaux et certains sont plus dommageables que d'autres. Au Québec, le genre *Hypnoidus* est le plus commun, mais heureusement, les espèces de ce genre sont les moins dommageables pour les cultures. Le seuil d'intervention pour ces espèces est de 3 VFF/piège. Les espèces des genres *Melanotus*, *Agriotes* et *Limonus* bien que moins fréquentes, sont plus dommageables. C'est pourquoi le seuil d'intervention pour ces espèces est d'un seul VFF/piège.

Il existe de multiples facteurs de risque influençant la présence des vers fil-de-fer. Parmi ceux-ci, notons : la région agricole, le type de sol, le précédent cultural et les rotations de cultures, les facteurs climatiques, le taux de matière organique, ainsi que l'historique d'infestation du champ¹.

Le dépistage permet de déterminer le genre des VFF présents afin d'une part d'évaluer si le seuil d'intervention est atteint, et d'autre part de mettre en place les actions nécessaires pour lutter contre le ravageur. Pour limiter le niveau de risque aux cultures, il convient de semer au moment opportun pour assurer une germination rapide et réduire ainsi la période où la semence sera vulnérable, d'inclure une culture non hôte dans la rotation telle que le soya, ou encore d'inclure de la moutarde brune (agit comme agent biofumigant) ou du sarrasin (source irrésistible de nourriture, mais aussi très peu digestible pour les VFF). Finalement, dans l'éventualité où le seuil d'intervention est atteint, l'une des alternatives consiste à l'utilisation de semences traitées d'un insecticide. Cependant, notons que le seuil d'intervention n'est atteint que pour seulement 9% des champs au Québec.



Limonus Agriotes Hypnoidus Melanotus



Tiré de Saguez et al., 2017

Au printemps 2023, deux producteurs situés sur le territoire du bassin versant du ruisseau Séraphin-Choquette ont réalisé un dépistage des vers fils-de-fer tel que l'offre le projet. L'objectif derrière cette initiative est d'évaluer les besoins réels des producteurs liés à l'utilisation d'un enrobé insecticide de semences qui agit contre les ravageurs de cultures. Puisqu'il évalue le niveau de risque associé à la présence des VFF, le dépistage permet également de rassurer les producteurs face aux changements législatifs entourant la Loi sur les pesticides.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2025, les producteurs devront se doter d'une prescription agronomique pour commander de la semence traitée aux insecticides dans les cultures telles que le blé, le canola, le maïs-grain, le maïs fourrager, le maïs sucré, l'orge et le soya, sauf s'il s'agit d'un biopesticide. Le printemps 2024 agit donc comme une ultime période de dépistage afin d'évaluer si vos champs sont à risque avant l'entrée en vigueur de la loi². Contactez l'équipe si un dépistage de VFF vous intéresse!

Sources :

¹ Saguez, J. 2017. Guide d'identification des vers-fil-de-fer dans les grandes cultures au Québec. CÉROM, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Québec, Canada. 44 pp.

² Loi sur les pesticides, L.R.Q. c. P-93.



La rivière Richelieu, un joyau à protéger

Par : Sylvain Lapointe, directeur général, COVABAR (OBV Richelieu | zone Saint-Laurent)

Notre magnifique rivière Richelieu coule du sud au nord sur 124 kilomètres, depuis la frontière américaine jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Pour assurer son irrigation et son apport en eau, outre le lac Champlain, 3 500 kilomètres de cours d'eau y affluent et en composent le bassin versant.

Sur son parcours, la rivière Richelieu accueille donc plusieurs affluents de différentes tailles, et tous apportent leur lot plus ou moins important de contaminants ou de sédiments qui viennent s'ajouter à ceux déjà présents dans la rivière. Ces accumulations coulent vers l'aval subissant un effet de dilution ou de concentration au gré du courant et du volume d'eau de la rivière.

Protéger la rivière de ces apports de matières demeure une priorité pour la protection de sa biodiversité, mais aussi pour les populations riveraines, puisqu'elle est la source d'eau potable de près de 300 000 personnes en Montérégie.

C'est dans ce but que le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR), par le biais de son Plan directeur de l'eau (PDE), identifie des cours d'eau où des actions sont à entreprendre pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière. Considérant que le COVABAR n'a pas les ressources pour mettre en œuvre l'ensemble du plan d'action de son PDE, nous nous réjouissons quand des partenaires acceptent de prendre des initiatives qui rencontrent les objectifs du PDE.



© Sylvain Lapointe, COVABAR

C'est pourquoi, à l'invitation de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, le COVABAR s'est joint avec enthousiasme au Comité aviseur du projet de bassin versant du ruisseau Séraphin-Choquette afin de s'allier aux productrices et producteurs qui occupent cette portion de territoire. Cette initiative concertée entre les producteurs et les différents partenaires impliqués a généré un plan d'action qui permettra d'offrir un bouquet de types de travaux et de techniques d'aménagement pour contrer l'érosion, améliorer la qualité de l'eau et créer des milieux de biodiversité.

L'aboutissement des différentes actions à venir s'inscrit dans un continuum de réalisations qui contribueront à augmenter la qualité de l'eau de la rivière Richelieu et ainsi améliorer l'habitat de sa vaste biodiversité et des espèces menacées présentes, tel le chevalier cuivré qui est un poisson unique au Richelieu. C'est pourquoi nous saluons et supportons les efforts consentis ainsi que la volonté démontrée des productrices et producteurs à passer à l'action.





UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Montérégie

L'Union des producteurs agricoles

© Sylvain Lapointe, COVABAR